



Traité Avot

Michna 9 - Chapitre 5

תִּיהִ רָעָה בָּאָה לְעוֹלָם עַל שְׁבוּעַת שָׁוָא, וְעַל חִלּוּל הַשֵּׁם.
גְּלוּת בָּאָה לְעוֹלָם עַל עוֹבְדֵי עֲבוֹדַת זָרָה, וְעַל גְּלוּי עֲרִיּוֹת, וְעַל
שְׁפִיכוֹת דָּמִים, וְעַל הַשְׁמָטָה הָאֲרָץ.
בְּאַרְבָּעָה כְּרָקִים הַדָּבָר מִתְרַבֵּה. בְּרִבִּיעִית, וּבִשְׁבִיעִית וּבְמוֹצָאֵי
שְׁבִיעִית וּבְמוֹצָאֵי הֶחָג שְׁבָכָל שָׁנָה וְשָׁנָה. בְּרִבִּיעִית, מִפְּנֵי מַעֲשֵׂר
עֲנִי שְׁבַשְׁלִישִׁית. בִּשְׁבִיעִית, מִפְּנֵי מַעֲשֵׂר עֲנִי שְׁבַשְׁשִׁית. וּבְמוֹצָאֵי
שְׁבִיעִית, מִפְּנֵי פִּרוֹת שְׁבִיעִית. וּבְמוֹצָאֵי הֶחָג שְׁבָכָל שָׁנָה וְשָׁנָה,
מִפְּנֵי גָזֵל מִתְּנוֹת עֲנִיִּים:

Les bêtes sauvages surviennent dans le monde à cause du faux serment et de la profanation du Nom de D.ieu.
L'exil survient dans le monde à cause de l'idolâtrie, des relations incestueuses et du meurtre, et pour le
non-respect du repos de la terre lors de l'Année Shabbatique. À quatre époques la peste s'aggrave : la quatrième
année [du cycle Shabbatique], la septième année, à l'issue de la septième année et à l'issue de la fête de Souccot
de chaque année. La quatrième année : lorsque n'a
pas été prélevée la dîme destinée aux pauvres lors de la troisième ; la septième année : lorsque n'a pas été
prélevée la dîme destinée aux pauvres pendant la sixième ; à l'issue de la septième année : pour l'inobservance
[des lois relatives] aux fruits de l'Année sabbatique ; à l'issue de la fête de Souccot de chaque année – à cause du
vol des parts [de la moisson] qui reviennent aux indigents.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions